



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N°04-05/2026

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 28 mai 2026
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 21 mai 2026

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mme BESSON,
MM.BENOIT, CLAPPAZ, FEROTIN
Mme BLOCH
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON, PERRIER

La séance est ouverte, Madame Anne-Françoise BESSON est nommée Secrétaire de séance :

OBJET : ELECTION du VICE PRESIDENT(E)

Le Président, Gilles FARRUGIA, rappelle que selon l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau du SIZOV est composé du Président, et de plusieurs vice-présidents, dans la limite fixée à 20 % de l'effectif de l'organe délibérant.

Le Président propose d'adjoindre une vice-présidence pour la commission vie associative-sport-culture.

Il propose Madame BLOCH Catherine pour la commission vie associative-sport-culture-intercommunalité.

Le Président invite le Comité Syndical à procéder à la majorité des suffrages, à **l'élection du vice-président(e)**.

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, lui remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 10

à déduire, bulletins blancs : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu –

Madame BLOCH Catherine – de 10 voix

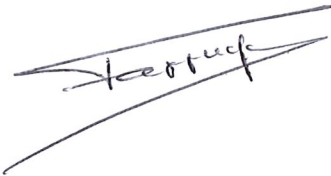
Le Président déclare donc élus vice-président(e) du S.I.Z.O.V. :

Madame BLOCH Catherine

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 28 mai 2026

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Anne-Françoise BESSON

